

Où nous joindre ? CFPPA DE HYERES (VAR)

32, chemin Saint Lazare
83400 Hyères

Tél : 04.94.00.55.55 - Fax : 04.94.00.55.56

Site : www.agricampus.com

E-mail : cfppa.hyeres@educagri.fr

*Une équipe à votre écoute
et à votre service.*

*A chaque demande
de formation,
une solution adaptée.*



**CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE
PROMOTION AGRICOLES DE HYERES**

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Branche d'activité : services aux personnes en milieu rural



C.E.S.A.

Certificat d'Etudes Supérieures Appliquées

(Certificat CFPPA du VAR)

CONSEILLER EN NATUROPATHIE

RAISONNEE

Adhésion
OMNES



Un enseignement professionnel sur 18 mois

Formation continue



Le naturopathe est un praticien de la santé qui utilise un ensemble de pratiques visant à maintenir ou à optimiser la santé par des moyens naturels.

Des métiers

- Praticien en bureau privé, code APE / NAF : 8690F
- Conseiller, spécialiste de l'aide aux personnes en milieu rural
- Animateur pour une association rurale
- Educateur de santé
- Propriétaire, gérant d'un centre de santé, boutique bio
- directeur de cure thermale en milieu rural

A qui s'adresse cette formation ?

- BAC
- BTS Services aux personnes en milieu rural
- Trois ans d'expérience dans la branche d'activité
- DEI ou DESF

Evaluation d'entrée

Dossier + pré requis + entretien individuel

Déroulement de la formation

- 665 h de face à face pédagogique (sauf congés) sur 18 mois
- Stage professionnel durée 350 h
- 300 h suivies par des professionnels de santé + FFP + elearning + examens
- Evaluation : mémoire professionnel.

Important :

- Métier répertorié par l'INSEE
- Reconnu comme pratique complémentaire par la CEE (1997 résolution du rapport "Lannoye/Collins")
- Métier enregistré au Bureau International du Travail de l'O.N.U.
- Le naturopathe doit respecter l'article L4161-1 du code de la Santé publique.

OBJECTIFS TERMINAUX DE LA FORMATION

OTI I : Etre capable de mobiliser les connaissances scientifiques fondamentales nécessaires au métier de naturopathe en milieu rural : anatomie, physiologie, pathologie...

OTI II : Etre capable de mobiliser les connaissances scientifiques relatives à l'hygiène vitale : diététique, hydrothérapie, exercices corporels, réflexologies, techniques respiratoires...

OTI III : Etre capable de mobiliser les connaissances scientifiques relatives à la biothérapie : oligothérapie, phytothérapie, aromathérapie...

OTI IV : Etre capable de mobiliser les connaissances techniques relatives au bilan vital.

OTI V : Etre capable de mobiliser les connaissances afin de présenter un mémoire professionnel

Tarif : 7 200 euros TTC rentrée 2016

Possibilité d'établir un plan de financement sur 18 mois

Intervenants : naturopathe clinicienne, médecin homéopathe, diététicienne, vitaliste, phytopréventionniste, ...

* Sous réserve de 25 participants minimum